Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 060-216005355-20260616-DEL2026_24-DE

Délibération n°24-2026

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT

SENLIS

OBJET :
Délibération proposition d'une liste de contribuables pour la commission communales des impôts directs (CCID)

Date de la convocation
Mardi 09 juin

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11		10

Vote
Pour : 2 *Contre : 6* *Abstention : 2*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBERVAL

Séance du 16 juin 2026
L'An deux mille vingt-six le 16 juin 2026 à 18h30 heures,

Le Conseil ***MUNICIPAL*** de Roberval, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Sous la présidence de Michel SINEAU

Etaient présents : Mesdames et Messieurs,
Michel SINEAU, Aurore BOUCHENEZ, Christian VAN WETTEREN, Karine GROSSO, Fath GUELLI, Déborah MARCQUE, Pascal ENGELS, Gwladys JACQUET, Dominique BRIEST, Clément BRIEST

Etaient représentés :

Etaient absents excusés :
Madame Sophie RABATEAU

Secrétaire de séance
Monsieur Clément BRIEST

M. Michel Sineau ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

2026/24- DÉLIBÉRATION PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL PAR UN ADMINISTRÉ

Le Maire Michel SINEAU informe le Conseil municipal qu'un administré a manifesté son intérêt pour l'acquisition d'une parcelle appartenant au domaine privé communal, cadastrée section [E 540], située [lieu-dit/ LE MARAIS].

Cette demande a pour objet l'achat de ce terrain en vue de pouvoir grillager plus aisément le terrain de l'administré étant accolé à celui-ci

Après présentation des caractéristiques de la parcelle et échange sur l'opportunité d'une éventuelle cession, le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le principe de cette vente et, le cas échéant, à autoriser le Maire à engager les démarches nécessaires à son instruction (évaluation du bien, bornage, consultation des services compétents, rédaction des actes, etc.).

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 060-216005355-20260616-DEL2026_24-DE

Délibération n°24-2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de **ne pas retenir** le principe de la cession de la parcelle concernée;

Ainsi fait et délibéré à Roberval, le 16 juin 2026
Le deuxième adjoint au Maire Christian VAN WETTEREN



- **Transmis au représentant de l'Etat le :**
- **Publié le :**

Acte signé le